

4. Recommandations des Amis de la Terre à la France

La lutte contre les changements climatiques met l'humanité face à un défi colossal. L'attitude des dirigeants mondiaux en la matière demeure très incohérente. Tout en annonçant leur volonté de lutter contre les changements climatiques, les pays industrialisés sont les principaux actionnaires des Institutions financières internationales (IFI), dont la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement (BEI), qui financent massivement énergies fossiles (charbon), industries et transports fortement émetteurs de GES (avion, route).

En décembre 2009 se déroulera la conférence internationale de Copenhague sur les changements climatiques⁶⁰, d'une importance sans précédent : elle dessinera l'avenir climatique de l'humanité. A cette date, comme tous les autres acteurs, Banque mondiale et BEI doivent s'engager : elles doivent revoir radicalement leurs stratégies pour financer la réduction et non la hausse des émissions de GES.

La France doit mettre en cohérence sa participation au sein des IFI avec sa politique de lutte contre les changements climatiques. En tant qu'actionnaire important, elle doit se positionner explicitement et activement au sein de la Banque mondiale et de la BEI pour leur demander de :

1. Calculer les émissions induites par leurs financements et investissements

- La BEI et la Banque mondiale doivent publier annuellement les émissions de GES induites par les projets qu'elles soutiennent, et ce dès 2010 dans le cas des secteurs les plus intensifs en carbone (énergie, transport, industries extractives, foresterie et agriculture) et des projets de catégories A et B (les plus impactants). Les méthodologies existent, notamment celle de l'Agence française de développement⁶¹ pour calculer les émissions générés par un projet, et celle de l'ADEME, Centre Info et Utopies pour calculer les émissions générées par un portefeuille d'investissement⁶².
- La BEI doit publier la liste des projets financés par les intermédiaires financiers bénéficiaires de prêts globaux, et publier les émissions de GES induites par ces projets, dès 2010 dans le cas des secteurs les plus intensifs en GES et des projets de catégories A et B.

2. Fixer des objectifs de réduction de leurs émissions de GES induites

- Sur la base des émissions induites par leurs financements et investissements, la Banque mondiale et la BEI doivent se fixer des objectifs de réduction de leurs émissions induites compatibles avec les impératifs scientifiques des Nations unies. Le GIEC estime nécessaires des réductions des émissions de GES dans les pays industrialisés de 25 à 40 % d'ici 2020 et de 80 à 95 % d'ici 2050 (soit - 5 % en moyenne par an) et des réductions des émissions mondiales de GES de 50 à 85 % d'ici 2050 (soit - 3 % par an), par rapport au niveau de 1990.

3. Stopper le financement public des énergies fossiles

- La Banque mondiale et la BEI doivent arrêter de financer les énergies fossiles, principales responsables des changements climatiques, d'ici 2012. La Conférence de Copenhague doit acter cette décision.
- Simultanément, la Banque mondiale et la BEI doivent augmenter leurs investissements dans l'efficacité énergétique (incluant les projets existants d'énergies fossiles) et les énergies renouvelables : éolien, solaire, géothermie et petit hydraulique (tel que défini par la Commission mondiale des barrages).
- Dès 2010, la Banque mondiale et la BEI doivent arrêter de financer :
 - Les projets fossiles les plus polluants : charbon, pétroles lourds (sables bitumineux), projets pratiquant le torchage du gaz
 - Les projets fossiles situés dans les zones les plus précieuses ou menacées de la planète : zones déclarées Patrimoine mondial de l'Humanité (sites UNESCO), protégées par les outils des Nations unies, zones humides protégées par la Convention de Ramsar, zones I-IV de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et sites culturels d'importance mondiale ;
 - Les projets fossiles dans les zones de conflit ou de risque élevé de conflit ;
 - Les projets situés dans les territoires de peuples indigènes qui n'ont pas donné leur consentement libre, préalable et informé.

4. Stopper le financement public de l'aviation

- La BEI doit arrêter de financer le secteur de l'aviation, moyen de transport le plus polluant du monde ;
- Les financements de la BEI et la Banque mondiale dans les transports doivent être massivement réorientés vers le rail et les transports publics urbains, qui doivent d'ici 2012 constituer la majorité de leurs investissements dans le secteur des transports.

60/ Nations unies, 15ème session de la Conférence des Parties à la Convention Climat et 4ème session de la Conférence des Parties au Protocole de Kyoto, 7 au 18 décembre 2009, Copenhague

61/ Voir http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/users/administrateur/public/plaquettes/AFD-Changement_climat_FR.pdf.

62/ Voir <http://actu.beneficesfutur.fr/>. Programme lancé par la Caisse d'Epargne.





Institutions financières internationales et climat : la grande hypocrisie

**Comment la Banque mondiale et la
Banque européenne d'investissement
financent les changements climatiques**

Etude • **Septembre 2009**

Par Anne-Sophie Simpère et Sébastien Godinot
Les Amis de la Terre • France



Sommaire

Synthèse	3
I. Contexte	4
L'urgence climatique : on ne négocie pas avec le climat, on agit !	
Le rôle des institutions financières internationales face aux changements climatiques	
Banque mondiale et Banque européenne d'investissement, dangers climatiques ?	
2. Banque mondiale : un fossile climatique	7
Une politique énergétique archaïque	
Des investissements massifs dans les énergies fossiles	
Les renouvelables à la traîne	
Pour la Banque mondiale, le charbon est une énergie « propre »	
Une communication sophistiquée mais biaisée	
3. La Banque européenne d'investissement réchauffe le climat	13
Transports : un penchant inquiétant pour la route et l'aérien	
Energie et industrie : l'addiction au carbone	
Prêts globaux : la grande inconnue	
4. Recommandations des Amis de la Terre à la France	16

Contact :

Anne-Sophie Simpère

Chargée de campagne Responsabilité des acteurs financiers, Finance publique

Tél : 33 (0)1 48 51 18 98

as.simpere@amisdelaterre.org

Les Amis de la Terre est une association de protection de l'Homme et de l'environnement. Créée en 1970, elle a participé à la fondation du mouvement écologiste en France, et à la formation du premier réseau écologiste mondial, Les Amis de la Terre - International, présent dans 77 pays et réunissant plus de deux millions de membres. Les Amis de la Terre mènent des actions de plaidoyer auprès des décideurs économiques et politiques et sensibilisent le grand public sur les problématiques environnementales. Elle s'appuie pour cela sur un réseau de 30 groupes locaux.

Pour nous contacter :

Les Amis de la Terre France

2B, rue Jules Ferry • 93100 Montreuil

Tél. : 01 48 51 32 22 • Fax : 01 48 51 95 12

Mail : france@amisdelaterre.org

Etude • septembre 2009 • Institutions financières internationales et climat : la grande hypocrisie • **Les Amis de la Terre**

Crédits photos DanieIVDM, Elaine Gilligan/FOE Ewni, Peter Roderick • Maquette Nismo Carl Pezin • 01.48.00.06.94

Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales par STIPA • 01.48.18.20.50

Synthèse

« On ne peut pas dire à la tribune de l'ONU, il faut un développement propre, et continuer à financer un développement qui ne le serait pas. »

Nicolas Sarkozy, conférence sur les changements climatiques, Nations unies, 24 sept 2007

La lutte contre les changements climatiques est l'un des plus grands défis auxquels l'humanité ait été confrontée. Mais l'attitude des dirigeants mondiaux en la matière demeure très incohérente. Tout en annonçant leur volonté de lutter contre les changements climatiques, les pays industrialisés sont les principaux actionnaires des Institutions financières internationales (IFI), dont la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement (BEI), qui financent massivement énergies fossiles (charbon), industries et transports fortement émetteurs de gaz à effet de serre (avion, automobile).

La Banque mondiale ne consacre que 16 % de son portefeuille énergétique aux énergies renouvelables¹. Elle a doublé ses financements aux fossiles en 2008, qui dépassent pour la première fois les 3 milliards de dollars (dont un milliard pour le charbon, l'énergie fossile la plus polluante). Entre 1996 et 2005, la BEI a consacré plus de la moitié de ses 112 milliards d'euros d'investissement dans le transport européen aux secteurs aérien et routier. Au cours des cinq dernières années, elle a investi quatre fois plus d'argent dans les énergies fossiles que dans le solaire, l'éolien et le bois-biomasse réunis.

Ces financements mettent en évidence une véritable addiction des deux principales IFI aux énergies fossiles. Elles demeurent incapables à ce jour de concevoir des modèles énergétiques sans recours massif aux énergies fossiles, bloquant la transition vers la sobriété énergétique et les énergies renouvelables. Le recours toujours plus massif aux énergies fossiles pour le « développement » n'est pourtant pas inéluctable. Un rapport du World Watch Institute a montré que les pays du Sud sont bien placés pour éviter le développement basé sur les fossiles et passer directement aux énergies renouvelables. La Banque mondiale et la BEI auront-elles la capacité de remettre en cause leurs modèles de développement obsolètes ? Ou faut-il y voir un blocage des pays riches (qui y ont la majorité des droits de vote), instrumentalisant les IFI pour assurer leur propre sécurité énergétique, au mépris du mandat de développement de ces dernières ?

La France est un acteur central dans les IFI. Au sein de la Banque mondiale, elle se classe au quatrième rang en termes de droits de vote avec environ 5 % des quotes-parts. Au sein de la BEI, le rôle de la France est plus important encore, car dans cette institution européenne – sans veto des Etats-Unis – elle fait partie des quatre principaux actionnaires.

En décembre 2009 se déroulera la conférence internationale de Copenhague sur les changements climatiques. Elle doit être l'occasion pour la Banque mondiale et la BEI de s'engager à revoir radicalement leurs stratégies pour financer la réduction et non la hausse des émissions de gaz à effet de serre (GES).

La France doit mettre en cohérence sa participation au sein des IFI avec sa politique de lutte contre les changements climatiques. En tant qu'actionnaire important, elle doit se positionner explicitement et activement au sein de la Banque mondiale et de la BEI pour leur demander de :

- Calculer les émissions induites par leurs financements et investissements ;
- Fixer des objectifs de réduction de leurs émissions de GES induites ;
- Stopper le financement public des énergies fossiles, au bénéfice de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ;
- Stopper le financement public de l'aviation au bénéfice des transports ferroviaires.

¹/ Hors grands barrages, très controversés.

I . Contexte

« On ne peut pas dire à la tribune de l'ONU, il faut un développement propre, et continuer à financer un développement qui ne le serait pas. »

Nicolas Sarkozy, conférence sur les changements climatiques, Nations unies, 24 sept 2007

La lutte contre les changements climatiques est l'un des plus grands défis auxquels l'humanité ait été confrontée. L'efficacité et la crédibilité en la matière implique la cohérence et l'intégration impérative des objectifs de lutte contre les changements climatiques dans l'intégralité des politiques publiques.

La France a-t-elle une politique cohérente de lutte contre les changements climatiques ? Les Amis de la Terre se sont penchés dans le présent rapport sur les Institutions financières internationales (IFI), dont la France est l'un des principaux actionnaires, et plus précisément sur leurs politiques et financements en matière énergétique et climatique. Ce document synthétise de nombreux rapports internationaux sur les politiques des deux plus importantes IFI, la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement (BEI), et formule des recommandations sur la position de la France au sein de ces IFI.

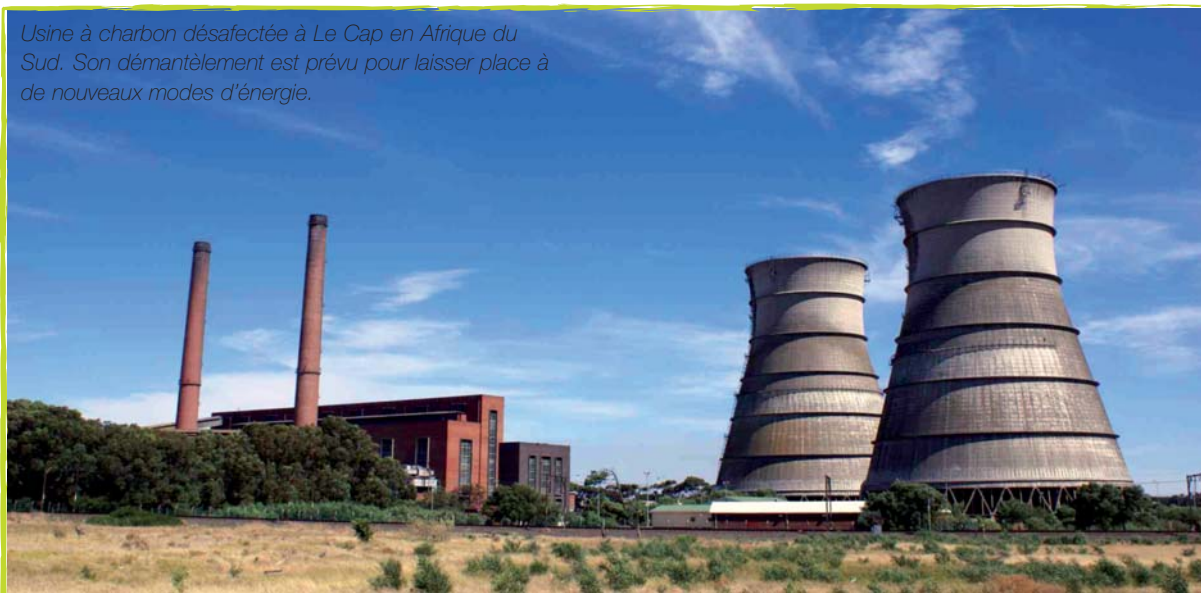
L'urgence climatique : on ne négocie pas avec le climat, on agit !

Les changements climatiques menacent directement les modes de vie et la sécurité des peuples du monde entier. Afin d'éviter les impacts les plus dangereux du

changement climatique, les températures moyennes mondiales ne doivent pas augmenter de plus de 2° C par rapport aux niveaux préindustriels. Pour rester dans cette limite, le GIEC² estime impératives des réductions des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) de 50 à 85 % d'ici 2050, par rapport au niveau de 1990. Dans les pays industrialisés, qui sont les principaux responsables historiques, les émissions devront selon le GIEC être réduites de 80 à 95 % d'ici 2050 et de 25 à 40 % d'ici 2020, par rapport aux niveaux d'émissions de 1990.

Le réchauffement de la planète est principalement dû aux à la combustion de sources d'énergie fossiles liées aux activités humaines. La première chose à faire pour lutter efficacement contre les changements climatiques est donc de réduire drastiquement l'extraction des combustibles fossiles et leur utilisation dans la production d'électricité, les transports et l'industrie. Cela exige la mise en place de politiques volontaristes pour refondre en profondeur nos modèles de production et de consommation afin de les orienter vers la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Tous les acteurs devront s'engager dans cette transition vers des économies très sobres en carbone.

Usine à charbon désaffectée à Le Cap en Afrique du Sud. Son démantèlement est prévu pour laisser place à de nouveaux modes d'énergie.



2/ Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat, Nations unies.

Le rôle des IFI face aux changements climatiques

Les IFI, en tant qu'institutions financières publiques dont le capital est apporté ou garanti par leurs Etats-membres, sont très solides financièrement : leur notation financière est généralement AAA. Elles peuvent donc également trouver de l'argent peu cher sur les marchés financiers. Elles génèrent ainsi des volumes de prêts importants, à des taux d'intérêts préférentiels et à long terme. L'implication d'une IFI dans un projet a un fort effet d'entraînement sur le secteur privé : en moyenne, un dollar d'investissement public attire deux à trois dollars d'investissement privé³.

Quoique leur soutien financier n'est pas forcément qualifié de « subvention » techniquement parlant, les prêts des IFI à des projets rendent ces derniers moins coûteux à deux titres :

- Les prêts des IFI sont à taux préférentiel ;
- Elles attirent derrière elles de nombreux investisseurs privés.

Les prêts des IFI comportent donc indéniablement une part de subvention.

La *Stern Review*⁴ chiffre désormais le coût de l'action à 2 % du PIB mondial : des financements énormes sont nécessaires pour relever ce défi. Mais le coût de l'inaction serait encore beaucoup plus lourd : de 5 à 20 % du PIB mondial actuel et à venir.

La France a affirmé sa volonté de s'appuyer sur les données scientifiques du GIEC. Elle doit donc prendre en compte les objectifs de réduction que le GIEC a formulés, y compris dans ses positions au sein des IFI.

En outre, de l'OCDE⁵ au Parlement européen⁶, en passant par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation internationale du travail (OIT)⁷, rapports officiels et déclarations publiques se multiplient pour demander la fin des financements publics aux énergies fossiles, et la réorientation de ces fonds vers des alternatives durables.

Les IFI peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre les changements climatiques, en apportant des financements publics à des projets et des secteurs éco-innovants encore peu matures, et en catalysant les investissements des bailleurs privés. Leur implication dans la transition vers des sociétés sobres en carbone est essentielle.

Qu'en est-il de la réalité ? Une récente étude réalisée par Environmental Defense Fund montre que les IFI et les agences publiques de crédit à l'exportation ont financé, pour un montant de 37 milliards de dollars, 88 nouvelles centrales à charbon entre 1994 (année d'entrée en vigueur de la Convention de lutte contre les changements climatiques) et janvier 2009. Ces centrales émettent ou émettront chaque année 791 millions de tonnes CO₂, soit 1,5 fois les émissions françaises totales. Elles généreront 6 000 à 10 700 morts supplémentaires par an au seul titre des impacts cardio-pulmonaires et des cancers⁸. Dans la même période, le Fonds mondial pour l'environnement (*Global Environment Facility*) des Nations unies a mobilisé 6,36 milliards de dollars pour la réduction des émissions de GES, soit 17 % seulement des sommes publiques mobilisées par les IFI et les agences publiques de crédit à l'exportation pour construire de nouvelles centrales à charbon.

Banque mondiale et Banque européenne d'investissement, dangers climatiques ?

La Banque mondiale⁹ est l'institution qui, avec le Fonds monétaire international, a la plus forte influence sur les politiques des pays en développement, mais aussi sur les choix des autres institutions financières publiques et privées.

La Banque européenne d'investissement (BEI), avec un portefeuille d'investissement de plus de 50 milliards d'euros par an, est la plus grosse institution financière publique du monde en termes de volume de prêts.

Face aux changements climatiques, la BEI et surtout la Banque mondiale ont développé de nombreuses politiques, mais dont aucune n'admet la nécessité de réduire leurs

3/ Environmental Defense Fund, *Foreclosing the Future: Coal, Climate and International Public Finance*, Avril 2009, page 6.

4/ *The Stern review on the Economics of Climate Change*, Octobre 2006, http://www.hm.treasury.gov.uk/stern_review_final_report.htm

5/ OCDE, Conseil des Ministres, 24-25 juin 2009, Déclaration sur la croissance verte : « Nous, Ministres représentant les gouvernements de [tous les pays de l'OCDE], [...] déclarons encourager les réformes internes, dans le but d'éviter ou de supprimer les politiques dommageables pour l'environnement qui risquent de freiner la croissance verte, notamment les subventions en faveur de la consommation ou de la production de combustibles fossiles, qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre ».

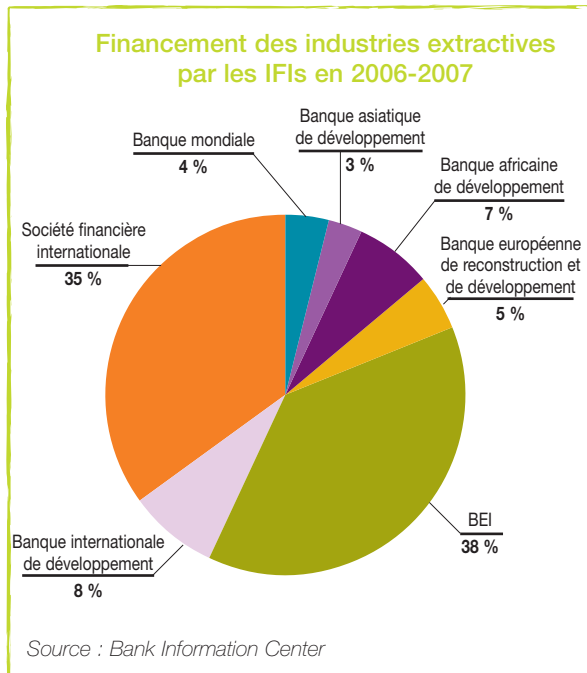
6/ Résolution du Parlement européen sur le commerce et le changement climatique, 29 novembre 2007, paragraphes 29 et 30, qui demande l'arrêt des financements aux énergies fossiles par la BEI, <http://www.europarl.europa.eu/oeil/FindByProcnum.do?lang=2&procnum=INI/2007/2003>

7/ PNUE & OIT, *Green jobs : Towards decent work in a sustainable, low-carbon world* : « Conventional fossil fuels are also subsidized. Significantly, the annual investment in clean energy technologies is, according to the Stern Review, "dwarfed by the existing subsidies for fossil fuels worldwide that are estimated at \$150 billion to \$250 billion each year." Phasing out subsidies for fossil fuels, taxing "windfall" oil profits, and adopting carbon taxes are among possible sources of revenue for the employment-creating transition to a sustainable and low-carbon economy », http://www.unep.org/labour_environment/features/greenjobs.asp

8/ Environmental Defense Fund, *Estimating impacts of coal-fired power plants receiving public international financing*, http://www.edf.org/documents/9553_coal-plants-health-impacts.pdf.

9/ Par Banque mondiale, nous entendons ici le Groupe Banque mondiale, constitué de cinq institutions : l'Association Internationale de Développement (AIG), l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI), la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) et la Société Financière Internationale (SFI). C'est essentiellement cette dernière dont les financements sont controversés.

financements pour les énergies fossiles, principale cause mondiale des changements climatiques. **A elles deux, elles sont à l'origine de plus des trois quarts des financements des IFI pour les industries extractives en 2006-2007. Leurs financements aux énergies fossiles sont en hausse.**



Récemment, la Banque mondiale et la BEI ont été désignées comme des instruments clés pour la relance face à la crise financière, et leurs Etats-membres ont fortement augmenté leurs capacités financières en 2009. Ainsi, renforcées, et alors que les financeurs privés sont en difficulté, ces deux IFI sont en première ligne pour décider des investissements de demain.

Or des dizaines de nouveaux gazoducs sont en projet en Europe centrale et orientale et en Asie centrale¹⁰; en Afrique, un gigantesque pipeline transsaharien devrait être développé prochainement. Partout dans le monde, les *majors* pétrolières explorent les gisements de sables bitumineux. Nombre de ces projets sont destinés à l'approvisionnement de l'Europe, qui assure ainsi sa sécurité énergétique, au détriment de l'environnement et de la paix dans les zones d'extraction et en contradiction avec ses obligations en matière climatique : l'UE n'a aucune chance de consommer 20 % d'énergie renouvelable en 2020¹¹ si elle continue à brûler autant d'énergie fossile qu'aujourd'hui. **Ces projets fossiles potentiels risquent d'être soutenus avec de l'argent public à travers les IFI. S'ils sont construits aujourd'hui, ils bloqueront les émissions de demain à des niveaux insoutenables : leur durée de vie est de 30 à 50 ans. Il est donc urgent d'intervenir maintenant pour que les IFI ne s'y engagent pas.**

Banque mondiale et BEI : le rôle majeur de la France

La Banque mondiale et la BEI sont des institutions publiques multilatérales, dont les actionnaires sont des Etats-membres : ce sont les Etats qui décident de leurs stratégies. Elles sont chacune dirigées par un Conseil des gouverneurs, traditionnellement composé des ministres des Finances des Etats membres, et par un Conseil d'administration dont les membres sont nommés par les Etats, et qui disposent de droits de vote (quotes-parts) en fonction de la contribution financière de leur pays au capital de la Banque.

La France est un acteur central. Au sein de la Banque mondiale, elle se classe au quatrième rang en termes de droits de vote avec environ 5 % des quotes-parts. En outre, elle fait partie des huit Etats qui possèdent chacun un administrateur, alors que les 177 autres Etats sont représentés collectivement par 16 administrateurs.

Au sein de la BEI, le rôle de la France est plus important encore, car dans cette institution européenne – donc sans veto des Etats-Unis – elle fait partie des quatre plus gros actionnaires avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie. Elle a ainsi une influence très importante au sein du Conseil d'administration.

Au niveau national, le ministère des Finances est pratiquement seul à fixer la politique française au sein des IFI. Le ministre des Finances siège au Conseil des gouverneurs de la Banque mondiale et de la BEI, et les deux administrateurs relèvent de la Direction du Trésor du ministère des Finances (DGTPE). Les autres ministères, notamment le ministère de l'Ecologie, sont pratiquement écartés de la gestion de ces institutions, malgré l'impact très lourd de leurs activités sur l'environnement, le développement et le climat.

Depuis 1998, les parlementaires français bénéficient d'un rapport annuel sur les activités du FMI et de la Banque mondiale. Ce rapport n'aborde pas les activités de la BEI. C'est un document essentiellement technique, publié très tardivement, et sur lequel aucun débat ou vote n'est organisé au sein du Parlement. Les parlementaires européens ne participent pas non plus à la définition des politiques de la BEI. A l'heure actuelle, le contrôle parlementaire sur ces IFI est donc très faible. Elles engagent pourtant des milliards d'euros d'argent public chaque année.

10/ <http://www.fxstreet.com/news/forex-news/article.aspx?StoryId=a2a848e6-bf44-4a90-9df7-9a09a5392356>

11/ Obligation contraignante fixée par le paquet Energie-climat européen pour 2020, adopté par les 27 Etats membres de l'UE le 12 décembre 2008.

2. Banque mondiale : un fossile climatique

Une politique énergétique archaïque

La Banque mondiale a développé une politique de communication sophistiquée pour afficher ses efforts en matière énergétique et climatique. Elle a commissionné plusieurs études de grande qualité, qui ont elles mêmes reconnu la nécessité de mettre fin aux financements des énergies fossiles et de se tourner vers les renouvelables et l'efficacité énergétique. Mais la Banque mondiale en a ignoré les conclusions.

Ainsi, dès 1997, une *Carbon backcasting study* commissionnée par la Banque démontre que les énergies renouvelables deviennent les investissements énergétiques les plus attractifs en appliquant un coût de 20\$ par tonne de CO₂, tandis que le charbon n'est plus rentable à ce niveau. Cela n'a pas entraîné de changement dans les politiques de la Banque¹².

Publié en décembre 2003 après trois ans de consultations pluridisciplinaires¹³, le rapport de la Revue des industries extractives (RIE), analyse majeure du soutien de la Banque au secteur controversé des industries extractives, recommande notamment à la Banque :

- Une augmentation des financements pour les énergies renouvelables de 20 % par an, acceptée par la Banque ;
- L'arrêt immédiat du financement du charbon et l'arrêt du financement du pétrole dès 2008, recommandations clés rejetées par la Banque mondiale¹⁴, malgré une mobilisation massive de la société civile (plus de 300 ONG de 80 pays), l'appel de huit Prix Nobel de la Paix et une résolution du Parlement européen soutenant l'intégralité des recommandations de la RIE¹⁵.

En 2006, suite à une demande du G8 de Gleneagles (Royaume-Uni), la Banque mondiale publie un « Cadre d'investissement pour l'énergie propre et le développement ».

Tandis que le document se contente d'une approche *business as usual*, Paul Wolfowitz, alors président de la Banque, intervient personnellement pour supprimer le terme « changement climatique » du titre de la politique¹⁶.

En 2008, un rapport du World Resources Institute révèle que près de 50 % des prêts de la Banque mondiale dans le secteur de l'énergie ne prennent pas en compte le changement climatique¹⁷.

La Banque mondiale est à ce jour incapable de calculer les émissions de GES de son portefeuille, alors que des banques et des investisseurs privés¹⁸ ou des agences bilatérales d'aide au développement le font déjà¹⁹. Si elle commence à parler de méthodologie de calcul des GES des projets financés, elle ne s'engage à aucune publication des résultats²⁰. Plus troublant encore, des représentants de la Banque affirment que les données relatives aux émissions de GES ne devront pas affecter les investissements²¹.

Des investissements massifs dans les énergies fossiles

L'examen du portefeuille d'investissement de la Banque mondiale dans le secteur énergétique révèle une véritable addiction de la Banque aux énergies fossiles²². Ainsi, un récent rapport de WWF-UK²³ calcule qu'entre 1997 et 2007²⁴, la Banque mondiale a financé des projets fossiles qui émettront 26 milliards de tonnes de CO₂ au cours de leur durée de vie, soit 47 fois les émissions annuelles de la France.

De 2006 à 2008, le soutien de la Banque aux fossiles a régulièrement augmenté²⁵. Après la publication des quatre rapports scientifiques accablants des Nations unies (GIEC)²⁶ sur les changements climatiques courant 2007, que fait la Banque mondiale ? Elle double pratiquement ses

12/ *How the World Bank's Energy Framework sells the climate and Poor people short*, Septembre 2006.

13/ *Extractives Industries Review : Striking a better balance*, Décembre 2003.

14/ Voir notamment l'analyse du Financial Times, *World Bank chiefs reject proposal to quit oil and coal finance*, 3 février 2004.

15/ Résolution du Parlement européen sur le commerce et le changement climatique, 29 novembre 2007, paragraphes 29 et 30, <http://www.europarl.europa.eu/oeil/FindByProcnum.do?lang=2&procnum=INI/2007/2003>

16/ Voir file:///C:/Documents%20and%20Settings/asophie/Bureau/6%20pages%20sur%20Banque%20mondiale%20et%20climat/Article.3468.aspx.htm

17/ World Resources Institute, *Correcting the World's greatest market failure : climate change and the multilateral development banks*, Juin 2008

18/ Voir <http://www.trucost.com/henderson.html>

19/ L'Agence Française de Développement s'est dotée en 2007 d'un outil de mesure des émissions de GES des projets qu'elle finance : voir http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/users/administrateur/public/plaquettes/AFD-Changement_climat_FR.pdf

20/ Voir Mainhardt-Gibbs, Bank Information Center : "The World Bank is supposed to be more forthcoming to the public with their development projects. When they talk about their greenhouse gas methodology, they still are not promising any disclosure", <http://www.worldwatch.org/node/6209?emc=el&m=277083&l=4&v=97362000ee>

21/ World Bank Initiates Carbon Footprint Analysis, 28 juillet 2009 : « Eduardo Paes Saboia, a senior adviser to the Bank's executive director for Brazil, Colombia, and the Dominican Republic, said at the July World Bank meeting that he supports the use of emissions data for general decision making, but that these decisions should not affect investments. » Voir : <http://www.worldwatch.org/node/6209?emc=el&m=277083&l=4&v=97362000ee>

22/ Nous traiterons ici uniquement des activités de la Banque mondiale dans le secteur de l'énergie, ce qui exclut d'autres domaines impactant également le climat tels que les transports, l'industrie, le secteur forestier, dans lesquels la Banque est également controversée. Par exemple, en 2007, Robert Goodland, consultant en environnement à la Banque mondiale pendant 23 ans, déclarait au Guardian : « Un quart de la forêt amazonienne a déjà disparu et ce avec l'aide et les encouragements de la Banque Mondiale » (The Guardian, 23 octobre 2007)

23/ WWF-UK, *The World Bank and its carbon footprint: Why the World Bank is still far from being an environment bank*, Juin 2008

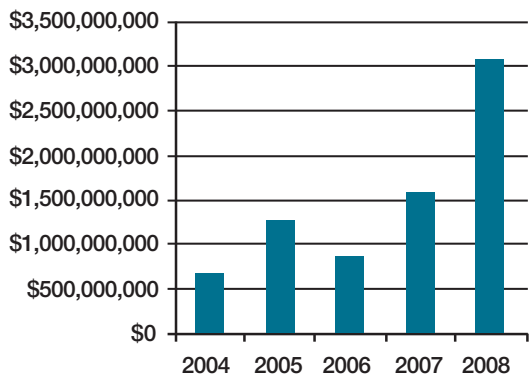
24/ Les années indiquées correspondent aux années fiscales

25/ Bank Information Center, *WB energy sector lending : Encouraging the World's addiction to Fossil Fuels*, Février 2009.

26/ Voir <http://www.ipcc.ch/>

financements aux fossiles en 2008 (+94 %), dépassant pour la première fois les 3 milliards de dollars²⁷. C'est 48 % de plus qu'en 2000, le pic précédent de la Banque.

Financements du Groupe Banque mondiale aux énergies fossiles entre 2004 et 2008



Source : Oil Change International, IPS, Friends of the Earth, CRBM, *Dirty Is the New Clean: World Bank Climate Initiatives Come Under Fire*, 2008

Non seulement les financements de la Banque mondiale aux fossiles augmentent, mais en plus d'énormes investissements sont faits dans le charbon, le combustible le plus polluant : entre 2007 et 2008, les prêts au charbon augmentent de 256 %. En 2008, la Banque investit environ un milliard de dollars dans des projets charbon.

Elle ne semble pas prête de s'arrêter. La SFI a approuvé en février 2009 un accord de principe sur le versement sur 5 ans de 5 milliards de dollars à Eskom, compagnie détenue par l'Etat sud africain et qui fournit 95 % de l'électricité du pays... dont 90 % vient du charbon. En mai 2009, la Banque mondiale a accordé un nouveau prêt de 80 millions de dollars à la Chine pour l'exploitation et l'utilisation du méthane de charbon. Ce produit issu des couches profondes de charbon est 21 fois plus réchauffant que le CO₂ et hautement explosif.

Si la Banque est prolixe en matière de soutien aux énergies renouvelables²⁸, aucune de ses politiques ne s'interroge sur son soutien perpétuel (et même croissant) aux énergies fossiles. La Banque mondiale n'a jamais accepté de discuter la réduction de son soutien financier aux énergies fossiles.

Analyse des prêts de la SFI dans le secteur énergétique

	million \$	%
Charbon	1,173	29
Pétrole	427	11
Gaz	879	22
Hydraulique	738	19
Eolien	58	1
Géothermique	65	2
Autres EnR	45	1

Source : Concentrating, Solar Power (CSP) Financing and the Clean Technology Fund Presentation by Dana R. Younger, World Bank Infrastructure Department Climat Investment Funds CTF Trust Committee

Les renouvelables²⁹ à la traîne

En 2004, suite aux conclusions de la Revue des industries extractives, la Banque mondiale s'est engagée à augmenter de 20 % par an ses financements aux renouvelables. Mais dès 2005, un rapport des Amis de la Terre Etats-Unis³⁰ calcule que les financements de la Banque pour les renouvelables n'ont augmenté que de 7 % en 2005.

En 2007, les prêts de la Banque mondiale aux renouvelables et à l'efficacité énergétique ont heureusement augmenté pour atteindre 476 millions de dollars, mais ils atteignent seulement les niveaux de 1993, 1996 et 2000, après avoir chuté de manière significative de 2001 à 2006. **Ce montant représente seulement 16 % des prêts aux énergies fossiles³¹. Le portefeuille énergétique de la Banque mondiale, institution publique de développement, n'est pas exemplaire par rapport à plusieurs bailleurs privés.** Plusieurs banques privées font mieux : en 2006, 40 % du portefeuille énergétique de Dexia était consacré aux renouvelables ; le montant s'élevait à 26 % pour les Caisses d'Epargne (2005)³².

La majorité des projets « propres » présentés par la Banque mondiale sont des grands barrages.

27/ Institute for Policy Studies, Campagna per la Riforma della Banca Mondiale, Oil Change International et Friends of the Earth US, *Dirty is the new clean : World Bank Climate Initiatives Come Under Fire*, Octobre 2008

28/ Voir par exemple le site de la Banque mondiale :

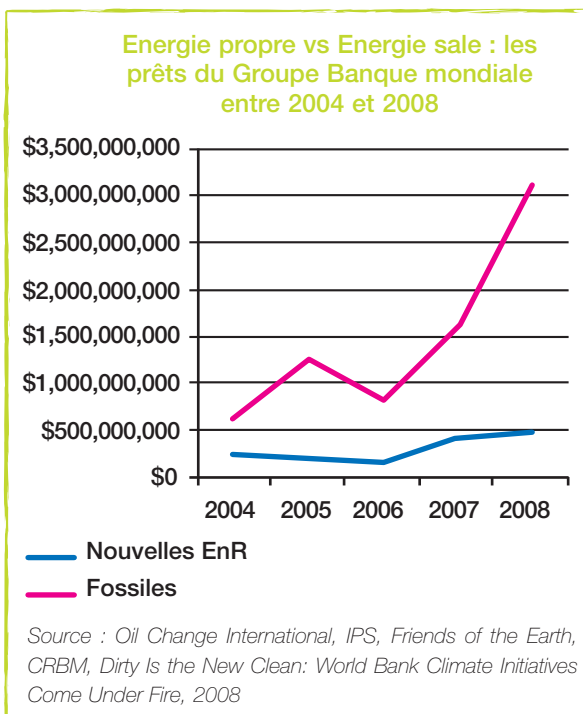
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTENERGY2/0,,menuPK:4114636%7EpagePK:149018%7EpiPK:149093%7EtheSitePK:4114200,00.html>

29/ Sont considérées comme des énergies renouvelables : l'éolien, le solaire, la géothermie et le petit hydraulique tel que défini par la Commission Mondiale des Barrages. La Banque mondiale inclut en outre les grands barrages, très controversés, dans ses statistiques. Les chiffres présentés ici n'incluent pas les grands barrages.

30/ Friends of the Earth US, *Power Failure : How the World Bank is failing to adequately finance Renewable Energy for Development*, Décembre 2005.

31/ Bank information center, *WB energy sector lending : Encouraging the World's addiction to Fossil Fuels*, Février 2009.

32/ Les Amis de la Terre, *Banques françaises, banques fossiles ?*, Mars 2007.



Contrairement aux énergies solaire, éolienne, géothermique et au petit hydraulique, les grands barrages font l'objet de vives critiques sur leurs lourds impacts environnementaux et sociaux, en particulier les déplacements forcés de populations, l'engloutissement de terres agricoles et la destruction de la biodiversité. La Commission mondiale des barrages (CMB)³³, la référence en la matière, a également mis en évidence une exagération des bénéfices des grands barrages et une sous-estimation chronique de leurs impacts négatifs³⁴. Les Amis de la Terre ne considèrent pas que les grands barrages sont des énergies soutenables, sauf s'ils respectent les recommandations de la CMB, que la Banque mondiale a refusé d'intégrer dans ses politiques.

Pour la Banque mondiale, le charbon est une énergie « propre »

Comment la Banque mondiale défend-elle un portefeuille aussi désastreux ? Elle affirme sans nuance, par la voix de son économiste en chef ; « *Sans notre soutien, ce sont les types de centrales les moins chères, les plus polluantes, qui vont proliférer* »³⁵. Elle classe certains projets

de centrales à charbon comme « faiblement émetteurs de CO₂ » (low carbon).

Cet argument est triplement biaisé :

- Si les centrales super-critiques permettent une réduction des émissions de 15 %, le charbon émet encore en moyenne deux fois plus de CO₂ que le gaz naturel par unité d'énergie produite ;
- La Banque utilise cet argument principalement pour financer de nouvelles centrales, guère pour améliorer les centrales existantes. Il s'ensuit une hausse mondiale des émissions de GES, alors que le pic des émissions mondiales, selon le GIEC, doit avoir lieu entre 2015 et 2020, et que les émissions mondiales doivent ensuite être réduites de 50 à 85 % d'ici 2050. La Banque fait l'impasse sur cet impératif scientifique du GIEC, sur lequel la France affirme s'appuyer.
- **Surtout, l'argument que c'est le soutien financier de la Banque mondiale qui permet de construire une centrale moins polluante est faux. Une étude de la Banque elle-même et une autre du MIT le reconnaissent : les centrales modernes, plus efficaces, sont plus rentables que les anciennes. Le soutien de la Banque à des centrales moins coûteuses est économiquement inutile**³⁶.

Une communication sophistiquée mais biaisée

Malgré ce bilan désastreux, la Banque mondiale a une politique de communication très active pour se placer en acteur incontournable du financement de la lutte contre les changements climatiques, notamment par le biais de la création de nouveaux « Fonds d'investissement pour le climat », directement en concurrence avec les mécanismes des Nations unies³⁷.

Ces initiatives ont été très vivement critiquées par les pays du Sud et la société civile, à la fois en raison des conditions de gouvernance dans lesquelles elles sont mises en œuvre, de la façon dont elles risquent de doubler les processus multilatéraux des Nations unies³⁸, et plus généralement de l'attitude schizophrène de la Banque mondiale, qui prétend soudainement être à la pointe de la lutte contre les changements climatiques, alors qu'elle finance ces derniers par milliards de dollars. La Banque a ainsi inclus les centrales à charbon dans la liste des projets pouvant bénéficier de son nouveau « Fonds pour les Technologies propres »³⁹.

33/ Voir <http://www.dams.org/>

34/ La CMB a réalisé la plus grande étude mondiale sur les impacts des grands barrages : voir http://www.dams.org/news_events/press353.htm

35/ Justin, Lin, World Bank Chief Economist and Senior Vice President, <http://blogs.worldbank.org/climatechange/why-coal>

36/ Environmental Defense Fund, *Foreclosing the Future*, p.17 : "Indeed, the World Bank itself published a study in 2007 that concluded that super-critical plants have lower delivered electricity costs than sub-critical plants, a conclusion also reached by the 2007 MIT study, *The Future of Coal*."

37/ Voir notamment l'analyse de l'Oxford Institute for Energy Studies, « *Un pas en avant, deux pas en arrière ? La gouvernance des Fonds d'investissement pour le climat de la Banque mondiale* », Février 2008.

38/ Le Monde, 27 mars 2008 : « L'Afrique du Sud, se faisant l'écho de nombreux pays en développement, a dénoncé ce qui est perçu comme une tentative de contournement du dispositif onusien ».

39/ Voir sur le site de la Banque,

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/ENVIRONMENT/EXTCC/0,,contentMDK:22106164~menuPK:5927542~pagePK:210058~piPK:210062~theSitePK:407864,00.html>



Torchage de gaz au Nigeria.

En parallèle, la Banque mondiale répète fréquemment qu'elle ne peut réduire ses financements aux énergies fossiles car cela serait impopulaire dans les Etats du Sud. Il est nécessaire de rappeler ici certains aspects du problème :

- Tous les pays du Sud ne sont pas producteurs d'énergies fossiles, loin s'en faut. Les pays importateurs du Sud ont plus à gagner du soutien de la Banque mondiale aux renouvelables sur leur territoire (industrie et emploi locaux, sécurité énergétique) qu'aux importations de fossiles (balance commerciale négative, dépendance aux marchés mondiaux) ;
- Concernant les pays producteurs de fossiles, sur 98 pays producteurs dans le monde, 65 % ont déjà dépassé leur seuil de production maximale⁴⁰. Vaut-il mieux utiliser l'argent public de la Banque pour épuiser les dernières réserves de certains pays à court terme, sans préparer l'après pétrole de ces pays bientôt à sec (effondrement des investissements, pollutions durables, chômage, etc.), ou ne serait-il pas préférable de financer l'efficacité énergétique et les renouvelables dans ces pays également ?

- De l'avis scientifique du GIEC, les pays du Sud seront touchés de manière disproportionnée par les changements climatiques. Les changements climatiques détruisent déjà et détruiront davantage demain les chances de développement de très nombreux pays du Sud. La Banque mondiale, avec son mandat de développement, ne doit pas raisonner du seul point de vue économique court termiste : elle doit prendre davantage en compte les impacts climatiques des énergies fossiles, y compris les impacts économiques à moyen long terme qui seront très supérieurs aux bénéfices court terme de l'exploitation des fossiles.

Le recours toujours plus massif aux énergies fossiles pour le « développement » n'est pas inéluctable. Un rapport du World Watch Institute a montré que les pays du Sud sont bien placés pour éviter le développement basé sur les fossiles et passer directement aux énergies renouvelables⁴¹. L'ONG de développement anglaise Christian Aid a également calculé qu'il était possible d'apporter l'électricité photovoltaïque en Afrique subsaharienne aux 500 millions de personnes qui en sont démunies pour un montant de 50 milliards de dollars : cette somme est inférieure à ce que les mêmes Etats africains devront payer en importations d'énergies fossiles dans la prochaine décennie pour parvenir au même résultat⁴².

Cela nécessite une approche innovante et une volonté politique forte. Mais la Banque mondiale est incapable aujourd'hui de concevoir des modèles énergétiques sans recours massif aux énergies fossiles, bloquant la transition vers la sobriété énergétique et les énergies renouvelables. Qu'en sera-t-il de demain ?

Au sein de la Banque mondiale, la France doit demander une réorientation radicale des politiques de prêt dans le secteur énergétique: ce sont la cohérence et l'efficacité de la politique de lutte contre les changements climatiques qui sont en jeu.

40/ Voir <http://www.agrocarb.fr/surconsommation-la-responsabilite-des-pays-riches.php>

41/ Worldwatch Institute, *Low-Carbon Energy: A Roadmap*, 2008.

42/ Christian Aid, *The Climate of poverty : facts, fears and hopes*, May 2006.

Aider les fossiles avec les IFI, une aberration économique et sociale

Le soutien des IFI aux fossiles aggrave la surconsommation des pays riches

Les ressources fossiles exploitées au Sud sont massivement exportées vers les pays riches, empêchant une grande majorité de la population de ces pays d'accéder à l'énergie de base. Selon une étude de l'organisme de recherche SEEN⁴³, 82 % des projets pétroliers soutenus par la Banque mondiale entre 1992 et 2002 sont exclusivement destinés à l'exportation vers les pays riches.

Le financement public de la Banque dans ces projets est ainsi une aide directe à la consommation de pétrole des pays développés. Le soutien des IFI à ces projets d'exportations fait baisser leur prix, en facilitant leur financement ; cette baisse de prix encourage la surconsommation des pays riches, les mêmes qui ont l'obligation de réduire leurs émissions de GES.

En outre, ces projets d'exportations laissent de côté les populations locales en situation de précarité énergétique : pas une goutte ne leur revient. L'incohérence est totale. Faut-il y voir une instrumentalisation des IFI par les pays riches (qui y ont la majorité des droits de vote) pour assurer leur propre sécurité énergétique, au mépris du mandat de développement de ces dernières ?

Le soutien des IFI aux fossiles profite aux multinationales occidentales

Les projets d'exportation d'énergies fossiles soutenus par les IFI bénéficient systématiquement à des entreprises parmi les plus puissantes et les plus lucratives du monde : Shell, ExxonMobil, Chevron, ENI, etc. On peut légitimement s'interroger sur la nécessité pour des institutions publiques de développement de financer les activités des majors pétrolières, qui génèrent plus de 100 milliards de dollars de bénéfices par an.

En outre, les énergies fossiles sont un secteur extrêmement mature, très structuré et attractif pour le secteur financier privé : il est inutile et donc économiquement irrationnel de le soutenir avec de l'argent public. Au contraire, le secteur des énergies renouvelables dans les pays du Sud est encore peu mature, peu structuré, peu visible, très morcelé, et constitué principalement de PME/PMI. Un soutien public est donc extrêmement utile pour accélérer le développement et la structuration de ces filières écologiques, d'où viendront les modèles économiques innovants de demain. C'est là que les financements de la Banque mondiale pourraient avoir une valeur ajoutée.

Plus grave encore, les prêts des IFI aux fossiles augmentent la compétitivité de ce secteur face aux renouvelables, qui ne bénéficient pas de soutiens publics aussi massifs. Les IFI retardent ainsi le développement des renouvelables et de l'efficacité énergétique.

L'exploitation des fossiles aggrave fréquemment les inégalités au Sud

Conflits, renforcement des régimes autoritaires, violation des droits humains, déplacement forcé de population, corruption, dégradation de la santé, déstabilisation des structures sociales, épuisement des ressources, déforestation, pollution de l'eau et de l'air, destruction de la biodiversité, changements climatiques, maladie hollandaise (*Dutch disease*)... La cohorte d'impacts négatifs des industries extractives dans les pays du Sud est désormais extrêmement documentée. Ils sont très rarement pris en compte de manière correcte dans les études d'impacts des projets, et ne donnent lieu qu'à des compensations inadéquates pour les victimes.

Fortement capitalistique, le secteur des fossiles crée très peu d'emplois par million de dollar investi et, très rentable et attractif, il assèche souvent les investissements dans les autres secteurs. La richesse produite profite à un secteur économique très concentré, dominé par les investisseurs étrangers : les bénéfices de l'exploitation du sous-sol sont majoritairement accaparés par les multinationales industrielles et financières qui les rapatrient dans leur pays d'origine. Ils profitent aussi souvent à une mince élite politique et aggravent les inégalités de revenus.

La Banque mondiale elle-même évalue ainsi qu'entre 1960 et 2000, les pays en développement riches en ressources naturelles se sont développés deux à trois fois moins vite que les autres. Le Nigeria, le Tchad, le Soudan, l'Angola sont autant de victimes de cette « malédiction des ressources » dont les rescapés sont très rares.

43/ SEEN - Sustainable Energy and Economy Network, *Transnational corporate beneficiaries of World Bank Group fossil fuel projects, 1992-August 2002*, Septembre 2002.

Des projets controversés financés par les IFI

Inde : le charbon plutôt que le solaire⁴⁴

En avril 2008, la Banque mondiale a investi 450 millions de dollars dans la construction d'une usine électrique dans l'ouest de l'Inde, Tata Ultra Mega power. Une fois construite, cette méga centrale à charbon de 4000 MW émettra 26 millions de tonnes de CO₂ par an, et sera l'un des 50 plus gros émetteurs de CO₂ au monde. Le financement de la Banque mondiale n'a aucune valeur ajoutée selon une analyse du Center for global development⁴⁵, qui montre que la technologie supercritique utilisée par la centrale est déjà largement répandue en Inde, car elle est moins coûteuse en coûts de fonctionnement et en combustible.

David Wheeler, ancien économiste à la Banque mondiale, ajoute que la région de Mundra où la centrale sera bâtie dispose d'un énorme potentiel pour le développement de l'énergie solaire : dans l'Etat du Gujarat, plus de 7000 MW de renouvelables (solaire et éolien surtout) sont projetés dans les quatre ans – sans soutien des IFI⁴⁶. Les projets abondent, encore faut-il que la Banque mondiale sache les choisir.

Afrique : oléoduc Tchad Cameroun, un désastre annoncé⁴⁷

Le projet d'oléoduc Tchad-Cameroun est le plus gros investissement jamais réalisé en Afrique centrale (4 milliards de dollars). Il comprend le développement de champs pétroliers au Tchad et la construction d'un oléoduc de 1070 km pour transporter le pétrole vers le Cameroun et l'exporter ensuite aux Etats-Unis. Menée par ExxonMobil (Etats-Unis), son exploitation devrait produire un total de 137 millions de tonnes de pétrole, qui émettront 427 millions de tonnes de CO₂, soit 80 % des émissions totales de la France en 2005.



Cofinancé par la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement, vanté comme un « projet modèle de développement », ce projet a eu des impacts désastreux : fuites de pétrole, appauvrissement des communautés locales, renforcement de la pétro-dictature tchadienne d'Idriss Déby, conflits accrus au Tchad et au Darfour par l'achat d'armes avec les pétrodollars... Un bilan tellement scandaleux que la Banque mondiale a dû se retirer du projet le 16 septembre 2008, poussée dehors par le gouvernement tchadien. Impossible pourtant d'ignorer la nature du régime tchadien : Idriss Déby avait pris le pouvoir par un coup d'Etat sanglant dix ans avant que les IFI ne financent le projet.

Dès 1997, la société civile internationale s'était fortement mobilisée pour avertir les bailleurs des risques du projet. Mais Banque mondiale et BEI n'en ont pas tenu compte

Italie : des fonds publics pour le pétrole du Val d'Agri⁴⁸

De 1996 à 2000, la BEI a accordé un total de 607 millions d'euros de prêts pour le développement de deux grands gisements pétroliers terrestres dans la chaîne montagneuse des Apennins et la construction d'un nouvel oléoduc de 150 km pour amener le pétrole jusqu'à Tarente. Fin septembre 2008, la production cumulée du projet était estimée à 220 millions de barils de pétrole et à 5 milliards de mètres cubes de gaz associé.

Ce projet pétrolier se situe dans une région écologiquement très sensible, incluant une partie du parc naturel de Val d'Agri. Il a contribué à la dégradation de la faune et la flore, l'assèchement des nappes phréatiques, la pollution de l'air, et plusieurs graves fuites accidentelles de pétrole ont déjà eu lieu. Il a créé peu d'emploi et empêche le développement de l'agriculture et du tourisme. Aujourd'hui, la région est dévastée économiquement : la population locale a chuté d'un quart ces quinze dernières années, et le chômage demeure un grave problème. Le secteur du pétrole a créé extrêmement peu d'emplois au regard des sommes colossales investies.

44/ Voir <http://blogs.cgdev.org/globaldevelopment/2008/03/tata-ultra-mega-mistake-the-if.php>

45/ Voir <http://ideas.repec.org/p/cgd/wpaper/140.html>

46/ Voir <http://in.rediff.com/money/2009/jan/09gujarat-pushes-green-energy.htm>

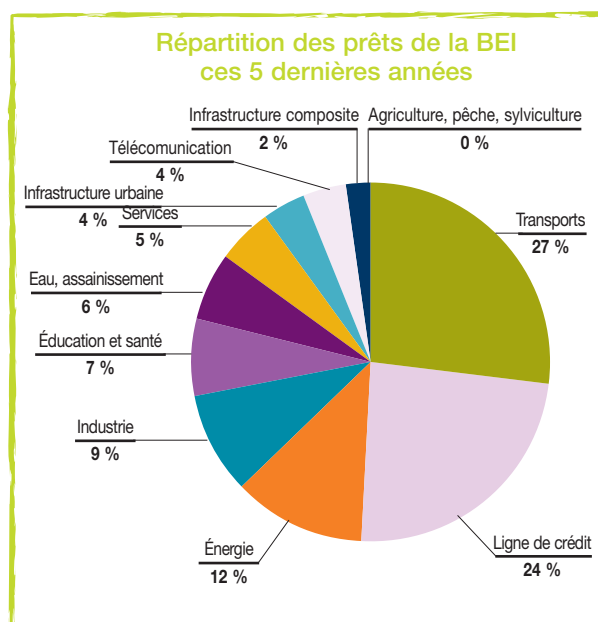
47/ Voir <http://www.amisdelaterre.org/Oleoduc-Tchad-Cameroun-.html>

48/ Voir www.fossilfreeib.org

3. La Banque européenne d'investissement réchauffe le climat

Créée en 1958 par le Traité de Rome, la Banque européenne d'investissement (BEI) est une institution de l'Union européenne (UE) qui avait pour mission initiale d'investir dans les régions les plus pauvres de l'Europe et de financer l'intégration des économies européennes. Rapidement, son action s'étend hors de l'UE et elle intervient aujourd'hui partout dans le monde. Méconnue du grand public, elle prête pourtant chaque année plus de deux fois plus que la Banque mondiale.

Les parlementaires européens belge, français et luxembourgeois Pierre Jonkheer, Alain Lipietz et Claude Turmès ont évoqué le rôle crucial que la BEI pourrait jouer dans la transition écologique de l'économie : « *Les projets existent, les plans sont là, manque le financement. Ce financement, la BEI peut le fournir [...]. Parmi la multitude de projets qui n'attendent que le financement, les plus rapides à mettre en œuvre sont les myriades de chantiers d'isolation des logements et les centaines de milliers d'investissements décentralisés dans les énergies renouvelables.* »⁴⁹



La BEI annonce elle-même qu'elle « *a fait du financement à long terme des investissements destinés à lutter contre le changement climatique l'une de ses priorités.* »⁵⁰. Pourtant, les performances climatiques effectives de la Banque sont extrêmement insuffisantes.

Les secteurs financés

Selon les informations fournies par la BEI, ses quatre secteurs principaux d'interventions sur la période 2004-2008 (5 années) sont les transports, les intermédiaires financiers (lignes de crédit), l'énergie et l'industrie. D'un point de vue climatique, l'analyse des prêts dans ces secteurs est alarmante.

Transports : un penchant inquiétant pour la route et l'aérien

En 2004, le secteur des transports était responsable de 29,8 % des émissions de l'UE, dont 21,3 % pour le transport routier seul⁵¹. C'est le secteur dont les émissions ont augmenté le plus depuis 1990. La route et l'avion sont les moyens de transport les plus émetteurs de GES ; leurs émissions dans l'UE continuent aujourd'hui d'augmenter.

Une institution publique comme la BEI devrait donc concentrer ses financements sur le transport ferroviaire et le développement des transports publics urbains, nettement plus soutenables d'un point de vue climatique. Mais un rapport de CEE Bankwatch Network⁵² révèle qu'une majorité de ses prêts profitent au contraire à la route et l'aérien.

Entre 1996 et 2005, la BEI a investi 112 milliards d'euros dans les transports :

- Plus de la moitié de cette somme est allée aux transports aérien et routier (en Europe centrale et orientale, cette part monte à 68 %) ;
- 37 milliards d'euros (33 %) ont servi à la construction de routes (dont 26,5 milliards pour des autoroutes) ;
- 16 milliards d'euros sont allés à l'industrie aéronautique pour la construction d'extensions d'aéroports et la construction ou l'achat d'avions ;
- Environ 9 milliards d'euros ont bénéficié aux industries automobile et du pneu.

Si leurs nouvelles capacités sont pleinement utilisées, les projets d'extensions d'aéroports financés par la BEI, tels que le Terminal 5 de Heathrow à Londres, la 5^{ème} piste de Schiphol à Amsterdam ou le Terminal 4 Bajaras de Madrid devraient émettre un total de 45,5 millions de tonnes de CO₂ supplémentaires par an, ce qui représente plus que les émissions annuelles de l'Irlande.

49/ La Tribune, Point de vue, 16 avril 2009

50/ Site internet de la BEI : <http://www.eib.org/projects/events/klimaschutz-finanzieren.htm?lang=-fr>

51/ European Environment Agency, *Annual European Community greenhouse gas inventory 1990 - 2004 and inventory report 2006*

52/ Central & Eastern Europe Bankwatch Network, *Lost in transportation*, Mars 2007

Sélection d'expansions d'aéroports financées par la BEI et estimations des émissions de CO₂ annuelles supplémentaires

Projets	Capacités avant l'expansion	Capacités supplémentaires (passagers par année)	Emissions de CO ₂ supplémentaires en cas d'utilisation de la capacité totale (en tonnes par année)	Pourcentage d'augmentation d'émissions de CO ₂ de l'aéroport
5 ^{ème} piste de l'aéroport de Schiphol (Amsterdam)	45 millions	13 millions	2 869 750	32,5 %
Nouveau terminal voyageurs à l'aéroport international de Varsovie	3,5 millions	6,5 millions	1 690 000	18,5 %
Nouveau terminal voyageurs à l'aéroport de Prague	6,5 millions	3,5 millions	910 000	53,8 %
Nouveau terminal voyageurs à l'aéroport de Cork	2,18 millions	3 millions	780 000	137,6 %
3 ^{ème} piste et nouveau terminal voyageurs à l'aéroport international de Beijing	35 millions	« presque le double » (30 millions environ)	7 800 000	85,7 %
5 ^{ème} terminal de passagers à l'aéroport de Londres-Heathrow	60 millions	30 millions	9 000 000	50 %
3 ^{ème} piste à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle	30 millions	25 millions	6 500 000	83,3 %
Terminal 2 de l'aéroport de Munich	20 millions	25 millions	6 500 000	125 %
Terminal 4 de l'aéroport de Madrid Abajas	42 millions	35 millions	9 100 000	83,3 %

Source : CEE Bankwatch network, *Lost in transportation : The European Investment Bank's bias towards road and air transport, 2007*

En 2009, la BEI a déjà octroyé 7,22 milliards d'euros aux transports⁵³, dont plus de 3,2 milliards d'euros pour la route (dont de nombreuses autoroutes), soit 44 % du total. En outre, 330 millions d'euros ont été prêtés au secteur aérien. Il faut noter que pour une partie des prêts restants, il est impossible de déterminer la nature des projets financés car la BEI ne divulgue aucune information à ce sujet, et préciser que ces données 2009 ne comprennent pas les nombreux prêts accordés à l'industrie automobile, classés dans le secteur de l'industrie.

Ces financements sont injustifiables au regard des déclarations climatiques de la BEI : l'avion et la route sont les deux formes de transport les plus polluantes, et il est prouvé que les constructions de nouvelles routes entraînent mécaniquement une hausse du trafic total et donc des émissions de CO₂⁵⁴.

Énergie et industrie : l'addiction au carbone

Depuis l'adoption du protocole de Kyoto en décembre 1997, la BEI a investi 17 milliards d'euros dans les énergies fossiles, en Europe et dans le monde⁵⁵.

En 2004, la BEI a annoncé sa décision d'affecter 50 % des prêts pour la production d'électricité à des projets basés sur les énergies renouvelables. Cette initiative est intéressante et montre la possibilité de faire évoluer la stratégie de la BEI, qui a effectivement augmenté ses prêts dans les secteurs des renouvelables.

Mais ces efforts sont éclipsés par l'importance que gardent aujourd'hui ses financements pour les énergies fossiles.

Selon Bankwatch Network⁵⁶, entre 2002 et 2006, sur 23,7 milliards d'euros de prêts consacrés à des projets énergétiques, 11,3 milliards (47 %), sont allés à des projets de production et de distribution d'énergies fossiles. Si l'on exclut les prêts à la distribution d'électricité, on arrive à 76 % des financements énergétiques pour les énergies fossiles

Ces cinq dernières années, la BEI a ainsi investi quatre fois plus d'argent dans les énergies fossiles que dans le solaire, l'éolien et le bois-biomasse réunis.

En Europe, après une baisse entre 2004 et 2005, les prêts au pétrole et au gaz ont constamment augmenté

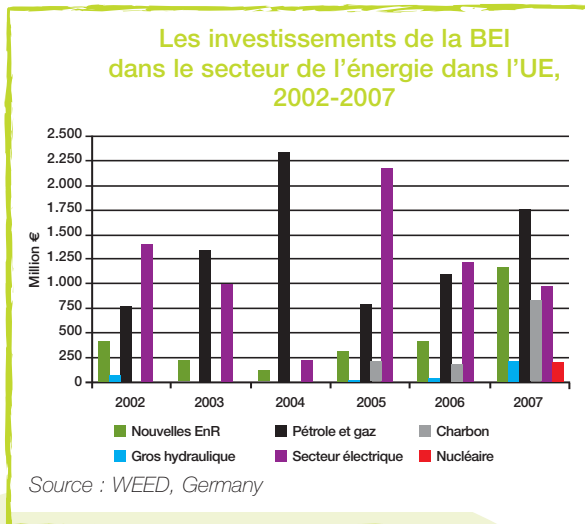
53/ www.eib.org. Données du 1er janvier 2009 au 16 juillet 2009.

54/ SACTRA (Standing Advisory Committee on Trunk Road Assessment), *Trunk Roads and generation of traffic*, HMSO, 1994.

55/ Voir www.fossilfreeeib.org

56/ L'analyse par BankWatch Network des investissements énergétiques de la BEI de 2002 à 2006 est disponible sur : <http://bankwatch.org/newsroom/documents.shtml?x=20>

de 2005 à 2007. Et en 2007, si les prêts aux renouvelables ont augmenté, c'est également le cas des prêts au charbon, l'énergie fossile la plus polluante. Pour la seule année 2007, la BEI a investi plus de 3 milliards d'euros dans les fossiles : un résultat aussi mauvais que la Banque mondiale.



En novembre 2007, le Parlement européen a voté à une large majorité une résolution demandant « un arrêt du soutien public, via les agences de crédit aux exportations et les banques d'investissement publiques, aux projets d'énergies fossiles »⁵⁷. Cette résolution charge également la Commission européenne et les Etats-membres d'adopter des instruments législatifs pour que la BEI prenne en compte les impacts climatiques de l'ensemble des projets soutenus et impose dans l'intervalle un moratoire sur ses financements. Cette résolution n'a à ce jour été suivie d'aucun effet.

La BEI a annoncé qu'elle travaillait à la mise en place d'un système de calcul de l'empreinte carbone des projets qu'elle finance, mais aucune méthodologie et aucun résultat n'ont été rendus publics à ce jour.

Etrangement, les projets pétroliers ne sont pas comptabilisés dans le secteur Energie sur le site de la BEI. C'est dans le secteur Industrie qu'on découvre par exemple qu'au premier semestre 2009, la BEI a accordé 800 millions d'euros à des raffineries de pétrole, notamment à l'entreprise italienne ENI. Le reste du portefeuille de prêts de la BEI à l'industrie, en augmentation cette année, oblige à s'interroger sur les préoccupations climatiques de la BEI :

- 3,2 milliards d'euros (56 % des prêts totaux pour l'industrie) ont été affectés à l'industrie automobile (voitures et camions) ;
- 300 millions sont allés à la construction aéronautique.

Les prêts au secteur automobile ont été voulus par les Etats pour sauvegarder l'emploi dans ce secteur en pleine crise économique. Mais de nombreuses études démontrent que

les activités plus « vertes » sont aussi plus créatrices d'emplois⁵⁸ : il aurait probablement été plus efficace en terme d'emploi, d'environnement et de compétitivité industrielle de financer une reconversion vers des secteurs d'avenir plutôt que de soutenir une industrie polluante en surproduction et partiellement condamnée.

La BEI est impliquée dans des projets pétroliers et gaziers très controversés, tels que l'oléoduc Tchad Cameroun (dont la Banque mondiale a été forcée se retirer en 2008, constatant son échec), le gazoduc Ouest africain (Nigéria, Bénin, Togo, Ghana), ou l'exploration pétrolière à Basilicata en Italie.

Aujourd'hui, elle suit de près les projets d'oléoducs dans les Balkans, notamment le gazoduc Nabucco et l'oléoduc de Burgas-Alexandroupolis. Les futurs prêts de la BEI dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie risquent donc de continuer à aggraver la crise climatique. L'aveuglement avec lequel la BEI manie l'argument de la sécurité énergétique risque de maintenir les surconsommations fossiles européennes à des niveaux insoutenables, alors que l'UE s'est engagée à réduire ses émissions de GES de 20 % d'ici 2020, ou 30 % dans le cadre d'un accord international exigeant à Copenhague. La BEI doit, au contraire, contribuer à réduire radicalement les émissions européennes, en finançant avant tout sobriété, efficacité énergétique et énergies renouvelables.

Prêts globaux : la grande inconnue

Environ un quart du portefeuille d'investissement de la BEI va à des prêts globaux, qui sont des lignes de crédit accordées à des intermédiaires financiers, prêtant à leur tour à des entreprises ou des autorités publiques pour la réalisation de projets dont le coût est inférieur à 25 millions d'euros.

Il est impossible d'évaluer l'impact de ces prêts sur le climat car aucune information n'est publiée sur les bénéficiaires finaux de ces prêts. Ces cinq dernières années, la BEI a ainsi investi 66 milliards d'euros d'argent public... sans qu'on sache à quoi ils ont servi au final.

A la conférence sur les énergies renouvelables de Bonn en juin 2004, la BEI avait déclaré qu'entre 1999 et 2003, 300 millions d'euros de prêts globaux avaient servi à financer des projets dans les énergies renouvelables. Afin de vérifier cette déclaration, CEE Bankwatch Network a demandé aux 386 intermédiaires financiers ayant reçu des fonds de la BEI à la période indiquée de fournir la liste des projets financés dans les énergies renouvelables. Sur 73 banques ayant répondu, aucune n'a fourni d'indication sur un projet précis, et certaines ont même répondu qu'aucun projet dans les renouvelables n'avait ou n'allait être financé, alors que la BEI les avait désignées comme ayant soutenu de tels projets⁵⁹. Transparence et crédibilité font encore cruellement défaut à la BEI.

57/ Résolution du Parlement européen sur le commerce et le changement climatique, 29 novembre 2007, paragraphes 29 et 30. Voir <http://www.europarl.europa.eu/oeil/FindByProcnum.do?lang=2&procnum=INI/2007/2003>

58/ Voir notamment le Rapport du PNUE et de l'OIT, Green jobs : Towards decent work in a sustainable, low-carbon world, septembre 2008 : <http://www.unep.org/PDF/UNEPGreenJo...>

59/ CEE Bankwatch Network et les Amis de la Terre International, *Positives undermined: the EIB's lending for renewable energies*, 2005.